

SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

Mairie

71250 CLUNY

Tél. : 03 85 59 26 98

Fax : 03 85 59 33 18

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS**

EXERCICE 2004

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2004.

TERRITOIRE DESSERVI

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est composé des collectivités suivantes (voir annexe 1 jointe)

- Communauté de communes du Clunisois
- Communauté de communes de Matour et sa Région
- Communauté de communes de La Guiche
- Communauté de communes du Mâconnais Charolais
- Commune de CHERIZET et CLERMAIN

Le SIRTOM assure donc la collecte, le tri et le transport des ordures ménagères pour l'ensemble des collectivités ci-dessus.

COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

Le nombre d'habitants desservis en porte à porte est de 18 083.

Les fréquences de collecte sont les suivantes :

- 3 fois par semaine centre ville de Cluny
- 2 fois par semaine centre bourg de Dompierre les Ormes, Matour, Tramayes, Salornay sur Guye.
- 1 fois par semaine extérieur Cluny, Dompierre les Ormes, et Tramayes et toutes les autres communes.

Les tonnages collectés ont été de : 4 712.09 tonnes

DECHETTERIES

Il est mis à disposition des habitants des communes du SIRTOM une déchetterie à CLUNY, lieu-dit « La Pierre Folle », une déchetterie à TRAMAYES, à la zone artisanale, une déchetterie à SALORNAY, les prés Bouins, une déchetterie à LA GUICHE, En Jarrat, une déchetterie à TRAMBLY, à Montravant. Dans ces déchetteries sont acceptés, préalablement séparés, les déchets suivants :

- Verre
- Papier - Carton - Textiles
- Gravats
- Déchets verts
- Déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, emballages de solvants, produits phytosanitaires, médicaments, huiles de vidanges,.....)
- Objets encombrants
- Plastiques
- Bois
- Ferraille

Les tonnages collectés ont été de 2 250.80 tonnes (voir annexe 2 jointe).

Il est appliqué un droit d'accès pour la mise à disposition de la déchetterie, aux artisans et commerçants, dans le cadre de leur activité au prix de 10€/M³ pour les gravats et 20€/M³ pour les autres matériaux, récoltés par le biais d'une régie de recettes ou d'une facturation trimestrielle.

POINTS PROPRES

Chaque commune adhérente à un ou plusieurs points propres (1 pour 400 habitants) regroupant une colonne verre, un colonne plastique - métaux et une colonne papier - carton.

Les tonnages collectés ont été de 1 518.94 tonnes, réparties en 866.60 tonnes pour le verre, 140.32 tonnes pour le plastique-métal et 512.02 tonnes pour le papier-carton (voir annexe 2 jointe).

INVESTISSEMENTS

Afin d'accroître le rendement du tri, et suite à son élargissement, le SIRTOM a procédé à l'achèvement des 3 déchetteries qui avaient été décidées en 2002 par le syndicat. Les déchetteries de La Guiche et Salornay sur Guye ont été mises en service début Juin 2004 et celle de Trambly courant Juillet 2004.

Du fait de la prise en régie de la collecte des O.M. et des produits issus des déchetteries et les points propres, le syndicat a fait l'acquisition d'un camion grue avec un équipement polybenne pour un coût de 180 415 €TTC et d'un nouveau camion pour la collecte des O.M pour un coût 48 680 € TTC.

Il a été fait également l'acquisition de bennes pour les déchetteries pour un montant de 120 750 € TTCainsi que des colonnes pour 9 850 € TTC.

INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel des dépenses du service en :

- Fonctionnement : 1 283 427.98 €
- Investissements : 1 019 980.59 €.

Montant annuel des recettes du service en :

- Fonctionnement : 1 520 569.27 €
- Investissements : 1 043 081.98 €.

Produit des collectivités adhérentes (taxe O.M.) : 1 120 000 €

Produit des collectes déchetteries et points propres : 104 072.93 €

Produits des droits d'accès à la déchetterie : 3 170 €

Le coût moyen par habitant prélevé par le biais de la taxe d'ordures ménagères en 2004 a été, en moyenne, de 61.94 €.

Le tonnage collecté en porte à porte a été par habitant de 0.260 T

Le tonnage apporté dans les déchetteries et les points d'apports volontaires a été par habitant de 0.208 T

Soit un total par habitant de 0.468 T pour l'année 2004

Le coût du traitement par le prestataire VALEST (ONYX) pour mise en décharge à Granges a été de 57.50 € TTC la tonne

Etat de la dette :

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2004 : 786 789.78 €

Dossier dioxine :

Dans la continuité des indemnités à verser aux agriculteurs, le SIRTOM a mandaté 150 084.36 € ainsi que 54 561.36 € à l'expert.

Annexe 1

SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	POPULATION
<i>COMMUNE INDEPENDANTE</i>	
CHERIZET	39
CLERMAIN	203
<i>CDC DE MATOUR ET SA REGION</i>	
BRANDON	253
DOMPIERRE LES ORMES	810
LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	182
MATOUR	1 026
MONTAGNY SUR GROSNE	67
MONTMELARD	337
SAINT PIERRE LE VIEUX	343
TRAMBLY	380
TRIVY	244
<i>CDC DU CLUNISOIS</i>	
BERGESSERIN	334
BERZE LE CHATEL	71
BLANOT	149
BRAY	131
BUFFIERES	239
CHATEAU	229
CLUNY	4 866
CORTAMBERT	205
CURTIL SOUS BUFFIERES	82
DONZY LE NATIONAL	198
DONZY LE PERTUIS	135
FLAGY	143
JALOGNY	266
LA VINEUSE	263
LOURNAND	323
MASSILLY	372
MASSY	50
MAZILLE	424
PRESSY SOUS DONDIN	73
SAINT ANDRE LE DESERT	274
SAINT VINCENT DES PRES	113
SAINTE CECILE	252
SALORNAY SUR GUYE	718
SIVIGNON	206
VITRY LES CLUNY	59
<i>CDC DE MACONNAIS CHAROLAIS</i>	
BOURGVILAIN	329
GERMOLLES SUR GROSNE	115
SAINT LEGER SOUS LA BUSSIÈRE	266
SAINT POINT	324
SERRIERES	271
TRAMAYES	932
<i>CDC DU CANTON DE LA GUICHE</i>	
BALLORE	86
CHEVAGNY SUR GUYE	73
LA GUICHE	655
LE ROUSSET	238
MARIZY	474
SAINT MARTIN DE SALENCEY	118
SAINT MARCELIN DE CRAY	143
TOTAL	18 083

Annexe 2

TONNAGE COLLECTE SELECTIVE ET DECHETTERIE 2004

COLONNE	Poids en tonnes	1er TRIM.	2ème TRIM.	3ème TRIM.	4ème TRIM.	ANNEE 2004
1	VERRE	176.980	235.040	281.880	172.700	866.600
	TOTAL	176.980	235.040	281.880	172.700	866.600
2	PET cristal bleuté	7.974	8.039	9.908	4.610	30.531
	PET couleur + PVC	2.267	2.950	2.808	1.464	9.489
	PEHD	3.367	2.340	4.625	1.390	11.722
	Boite Acier	3.438	5.494	8.750	3.440	21.122
	Boite Aluminium	0.219	0.204	0.329	0.294	1.046
	ELA (Tétra pack)	4.756	3.562	6.109	2.270	16.697
	EMR (cartons ménagers)	2.196	4.071	5.779	9.808	21.854
	Refus de tri	6.585	6.817	6.772	7.685	27.859
	TOTAL	30.802	33.477	45.080	30.961	140.320
3	Journaux, magazines	91.000	85.570	88.465	109.080	374.115
	Refus de tri	21.220	44.010	39.135	33.540	137.905
	TOTAL	112.220	129.580	127.600	142.620	512.020
Déchetterie	Cartons	29.560	29.660	45.040	44.240	148.500
	Amiante	12.200	0	0	8.300	20.500
	Ferraille	62.790	91.140	154.960	93.310	402.200
	Déchets verts	88.540	178.500	252.140	206.260	725.440
	Compost	47.460	0	0	0	47.460
	Gravats	33.450	8.700	43.750	17.150	103.050
	Caoutchouc	4.200	0	0	0	4.200
	Encombrants ménagers	126.430	177.820	256.740	191.920	752.910
	Piles	0.369	2.099	0.392	0.934	3.794
	Néons	0.166	0.177	0	0	0.343
	Solvants	0	0.327	0	0	0.327
	Aérosols	0.088	0.286	0.024	0.092	0.490
	Déchets réactifs divers	0	0.147	0	0.011	0.158
	Liquide incinérable	0	1.406	0.978	0.367	2.751
	Peinture	1.797	2.142	0.573	1.485	5.997
	Liquide organique	0.360	0	0	0	0.360
	Produits non identifiés	0	0.116	0.008	0.015	0.139
	Bases	0	0.307	0	0.066	0.373
	Acide	0.005	0.079	0	0.103	0.187
	Phytosanitaire	0.160	0.744	0.085	0.162	1.151
Radiographie	0.012	0	0	0	0.012	
Pâteux incinérables	0	4.344	0.438	1.694	6.476	
Tube fluorescent	0	0.290	0.082	0.050	0.422	
Batteries	11.540	0	0	9.860	21.400	
Huile (friture ou vidange)	0.461	1.385	0	0.348	2.194	
	TOTAL	419.588	499.669	755.210	576.367	2 250.834
	TOTAL général	739.590	897.766	1 209.770	922.648	3 769.774